



LES ROIS  
QUI ONT FAIT  
LA FRANCE

GEORGES  
BORDONOVE

# FRANÇOIS I<sup>ER</sup>

## Le Roi-Chevalier

PRINCE DE LA  
RENAISSANCE



Pygmalion

# FRANÇOIS I<sup>ER</sup>

## Le Roi-Chevalier

L'année même de son avènement en 1515, François I<sup>er</sup> entre dans l'Histoire avec éclat, la victoire de Marignan lui valant aussitôt le glorieux surnom de Roi-Chevalier. Son règne fertile en événements majeurs – guerres d'Italie, duel contre Charles Quint, début de la Réforme – se place sous le signe d'un nouvel art de vivre suscité par la Renaissance : il devient le protecteur des arts, s'entoure de créateurs de génie tel Léonard de Vinci, transforme la vieille royauté capétienne en monarchie quasi absolue, se montre un diplomate avisé et un législateur perspicace. Humain avant d'être roi, tolérant par nature, il incarne à la perfection la France de la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, alors la plus riche et la plus peuplée des nations de l'Europe.

Édifié à partir de 1519  
par François I<sup>er</sup>,  
le château  
de Chambord est  
l'un des joyaux  
de la Renaissance  
française.



### GEORGES BORDONOVE

Lauréat de l'Académie française et de la Bourse Goncourt du récit historique, Grand Prix des libraires, officier de la Légion d'honneur, Georges Bordonove conte la superbe épopée des rois qui ont fait la France.

Refusant les facilités d'une vulgarisation simpliste de l'Histoire, il la clarifie afin d'en mieux traduire les palpitations vraies et les étonnantes analogies avec notre époque.

Pygmalion

Les Rois  
qui ont fait  
la France

**FRANÇOIS I<sup>ER</sup>**  
*Le Roi-Chevalier*

CHEZ LE MÊME ÉDITEUR

Les biographies des 54 rois de France

*Les Rois qui ont fait la France*  
par *Georges Bordonove*

*Les Précurseurs :*  
Clovis – Charlemagne

*Les Capétiens :*  
Hugues Capet, le fondateur  
Philippe Auguste – Saint Louis  
Philippe le Bel

*Les Valois :*  
Jean II le Bon – Charles V – Charles VI – Charles VII  
Louis XI – Louis XII – François I<sup>er</sup> – Henri II – Charles IX  
Henri III

*Les Bourbons :*  
Henri IV – Louis XIII – Louis XIV – Louis XV  
Louis XVI – Louis XVIII – Charles X – Louis-Philippe

*Histoire des Rois de France*  
par *Ivan Gobry*

*Les Mérovingiens :*  
Clotaire I<sup>er</sup> – Dagobert I<sup>er</sup> – Clotaire II

*Les Carolingiens :*  
Pépin le Bref – Louis I<sup>er</sup> – Charles II – Louis II  
Louis III, Carloman et Charles le Gros – Charles III  
Louis IV – Lothaire – Louis V

*Les Capétiens :*  
Eudes – Robert I<sup>er</sup> – Raoul – Robert II – Henri I<sup>er</sup>  
Philippe I<sup>er</sup> – Louis VI  
Louis VII – Louis VIII  
Philippe III – Louis X – Philippe V – Charles IV

*Les Valois :*  
Philippe VI – Charles VIII – François II

GEORGES BORDONOVE

Les Rois  
qui ont fait  
la France

FRANÇOIS I<sup>ER</sup>

*Le Roi-Chevalier*



Pygmalion

*Pour la commodité du lecteur, les textes cités ont été légèrement actualisés, sans que leur sens et leur saveur aient été dénaturés. En outre, afin de ne pas alourdir le récit, un index biographique donnant sur les principaux personnages les renseignements utiles a été placé à la fin de l'ouvrage.*

Sur simple demande adressée à  
Pygmalion, 87 quai Panhard et Levassor, 75647 Paris Cedex 13,  
vous recevrez gratuitement notre catalogue  
qui vous tiendra au courant de nos dernières publications.

---

© 1987 Éditions Pygmalion/Gérard Watelet, Paris  
© 2013 Pygmalion, département de Flammarion, pour la présente édition  
ISBN : 978-2-7564-0950-4

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5 (2° et 3° a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Première partie

FUMÉES ET GLOIRES D'ITALIE

*1483-1515*





# I

## CHARLES VIII

**L**a mort de Louis XI réveilla tous les espoirs, ralluma les mauvais instincts. Le clergé réclamait le rétablissement de la Pragmatique Sanction de Bourges. Les nobles, trop longtemps réprimés par l'Universelle Aragne<sup>1</sup>, étaient impatients de se partager le pouvoir et les charges les plus fructueuses. La bourgeoisie, le peuple des villes et celui des campagnes, voulaient une diminution et une répartition plus équitable de l'impôt. Les officiers de la couronne, les principaux conseillers du défunt roi, ceux qui avaient eu sa confiance et qu'il admettait parmi ses familiers, ne songeaient qu'à se maintenir. À l'étranger, les princes s'agitaient. Maximilien d'Autriche n'oubliait pas que Louis XI avait spolié sa femme, Marie de Bourgogne, de l'héritage du Téméraire. Le roi Ferdinand d'Aragon regrettait le beau comté de Roussillon. La situation était donc critique, à l'intérieur comme à l'extérieur. Or Charles VIII, le nouveau roi, n'avait que treize ans. De

---

1. Voir *Louis XI*, même auteur, même éditeur.

### *François I<sup>er</sup>*

plus, on le disait débile de constitution et d'entendement. Louis XI avait confié la régence du royaume à sa fille Anne de Beaujeu, « la moins folle femme de France », mais il n'avait pas organisé le gouvernement, fixé la composition du Conseil royal, sachant bien que les recommandations des rois moribonds ne servent à rien ! Il n'empêche que, faute d'avoir été délimitée et définie, l'autorité d'Anne de Beaujeu restait incertaine, sujette à contestations. Mais la régente pouvait compter sur l'aide de son mari, Pierre de Beaujeu, véritable éminence grise dont le rôle a été un peu trop minimisé par les historiens. Il présidait la plupart du temps le Conseil. Toutefois, il est difficile d'accorder à chacun des époux la part qui lui revient dans les décisions importantes. D'ailleurs, la régente était la digne fille de son père, avec en plus la séduction. Elle était intelligente et énergique, souple, peu scrupuleuse, réaliste et tenace. Très consciente de sa qualité de sœur aînée du roi et de sa valeur personnelle, elle montrait cependant une inquiétante avidité de pouvoir et une cupidité peu digne de son rang. Quoi qu'il en soit, elle sut assumer la fonction de roi sans en avoir le titre, et détourner l'orage qui menaçait une fois de plus la royauté.

Tout de suite elle se trouva confrontée à une opposition massive, mais double donc divergente : celle des nobles groupés autour de Louis, duc d'Orléans (le futur Louis XII) et de ses cousins, Charles, comte d'Angoulême, et Dunois, comte de Longueville, et celle du tiers état, notamment de la bourgeoisie, classe montante. La régente crut apaiser les esprits en lâchant du lest : elle distribua quelques charges et sacrifia, momentanément, plusieurs conseillers du feu roi bien qu'ils eussent fait leurs preuves. Cette « purge » fit cependant une victime : Olivier Le Daim qui fut pendu au gibet de Montfaucon. La régente avait convoqué les états généraux. L'enjeu de cette réunion était capital : il s'agissait de

### *Charles VIII*

savoir qui l'emporterait, d'Anne de Beaujeu ou de Louis d'Orléans. Les deux compétiteurs tablaient sur la complaisance des députés. Mais, d'emblée, la régente marqua un point : afin de restreindre l'influence de la noblesse, les trois ordres durent élire en commun leurs députés. Ils furent deux cent cinquante à se réunir à Tours, le 15 janvier 1484, et ils représentaient vraiment la nation française dans ses divers clivages. Il est inutile de préciser que la régente comptait de zélés partisans et même des agents fort actifs dans cette assemblée. Ce n'est point par hasard que le chancelier de France, qui était alors Guillaume de Rochefort, condamna, dans son discours d'ouverture, le despotisme du feu roi, les prétendus abus de ses conseillers et promit, au nom de Charles VIII, la restauration de la loi. Il déclara même que ce dernier désirait associer les députés aux réformes qu'il projetait. Ils se mirent aussitôt au travail et se partagèrent consciencieusement la besogne. On leur demandait en somme de rédiger des cahiers de revendications. Louis d'Orléans manqua de perspicacité. Il laissa percer ses intentions un peu trop vite. On comprit qu'il entendait se servir des états généraux pour s'emparer du pouvoir, en évinçant Anne de Beaujeu. L'Assemblée, représentant véritablement l'unité française, ne donna pas dans le piège. Elle refusa de prendre parti. Les députés déclarèrent leur incompétence quant à la composition du Conseil royal. Au surplus, ce que voulait la majorité des représentants, c'étaient une fiscalité plus douce et une meilleure justice. On les avait mandatés pour cela. On parla et on écrivit d'abondance. On se sépara sur de belles promesses, sans avoir obtenu la périodicité des états. La position d'Anne de Beaujeu s'en trouva confortée. Le montant de la taille accordé étant insuffisant (un million deux cent mille livres contre quatre millions levés à la fin du règne de Louis XI), la régente demanda le complément aux états

### *François I<sup>er</sup>*

provinciaux. Bref, sans être entièrement négatif, le bilan des états généraux de 1484 fut modeste. Il ne s'était pas trouvé d'Étienne Marcel pour rallier les mécontents et pour coordonner les efforts. On avait manqué de vrais talents. Jamais la représentation du tiers état n'avait été aussi consistante, ni plus librement désignée. Mais cet ordre, trop nouveau aux affaires, n'était pas encore capable de faire prévaloir sa force. La présence des prélats et des princes gelait les initiatives. Peut-être l'ombre redoutable de Louis XI planait-elle sur l'Assemblée ! Anne de Beaujeu put au moins en tirer une leçon : jamais le tiers état n'appuierait l'action de Louis d'Orléans et de ses séides. Elle avait gagné la première manche.

Louis d'Orléans ne renonça pas à ses projets. Il poursuivit ses intrigues, guettant l'occasion de méfaire. Le duché de Bretagne faisait dissidence. Il s'était abstenu d'envoyer des députés à Tours, affirmant par là son indépendance à l'égard de la couronne. Son vieux duc, François II, était alors dans la main de son favori et trésorier, Landais, fils d'un tailleur de Vitré. Landais haïssait la royauté, mais une partie des nobles bretons le haïssait lui-même en raison de ses origines modestes et de son despotisme. Landais appela Louis d'Orléans à l'aide. Il accourut, sans beaucoup de judiciaire. Nantes devint aussitôt la plaque tournante des complots contre la régente. Louis d'Orléans fut fiancé secrètement à la fille aînée de François II, Anne de Bretagne. Dès lors il prépara ouvertement la guerre. Déjà, dans le peuple, on parlait d'une nouvelle guerre du Bien public. Louis d'Orléans, Charles d'Angoulême et Dunois étaient sûrs de vaincre. Ils crurent diviser l'opinion en inondant le royaume de manifestes. Quel était leur programme ? La diminution des impôts, la répression des abus, une nouvelle réunion des états généraux ! Cependant leurs porte-parole furent éconduits par les municipalités des

### *Charles VIII*

grandes villes, par le Parlement, l'Université et l'Église. Par mesure de prudence les principales forteresses royales reçurent des renforts. Les Bretons firent alors défection : après avoir pendu Landais, ils se réconcilièrent avec la régente. Louis d'Orléans tenta néanmoins sa chance, pour sauver la face et, sinon, par irréalisme. Il dut céder, se soumettre. Il en fut de même de Charles d'Angoulême.

La Guerre folle semblait finie, lorsque l'indocile Bretagne prit la relève. Les nouveaux conseillers de François II ne valaient pas mieux que Landais. Ils convinquirent les états de Bretagne de reconnaître pour seules héritières du duché les deux filles de François II. Ainsi croyaient-ils éviter un conflit successoral qui eût profité à la France. Forts de cette décision, ils négocièrent le mariage d'Anne de Bretagne et de sa sœur avec Maximilien d'Autriche et avec son fils Philippe le Beau. En d'autres termes, ils préférèrent que la Bretagne appartînt à un Autrichien plutôt qu'au roi de France. Un mois après, le même Maximilien était élu roi des Romains : son élection ultérieure à l'Empire ne faisait aucun doute. Double échec pour Anne de Beaujeu ! Le vieux duc François II se mourait. On incitait la régente à envahir la Bretagne et à l'annexer. Mais Louis d'Orléans et ses amis veillaient ! Ils nouèrent une nouvelle coalition avec l'appui de Maximilien et d'Henri VII d'Angleterre. La régente fit arrêter leurs complices les plus en vue, dont Commynes, maître du double jeu. Elle réprima une insurrection fomentée en Guyenne et suscita une rébellion des Flamands contre Maximilien : Louis XI n'eût pas mieux fait dans une conjoncture semblable ! Une armée fut envoyée en Bretagne, avec Charles VIII qui avait alors seize ans. La campagne de 1486 ne fut pas décisive. Mais, l'année suivante, le 27 juillet 1487, l'armée royale bien commandée par La Trémouille écrasa les rebelles à Saint-Aubin-du-Cormier. Ce fut cette journée-là que la fière

### *François I<sup>er</sup>*

Bretagne perdit réellement son indépendance. Le duc François II implora la paix. Elle lui fut accordée fort bénévolement, et imprudemment, par Charles VIII ravi de jouer au souverain pour la première fois. Le seul acquis de cette victoire fut la capture de Louis d'Orléans qui fut jeté en prison, et la soumission inconditionnelle de certains de ses comparses, dont Charles d'Angoulême. Toutefois, la situation restait confuse ! La Bretagne avait en effet désormais deux gouvernements dont les vues ne coïncidaient pas : à Rennes, avec la petite duchesse Anne ; à Nantes, avec le maréchal de Rieux. Le conflit breton n'était bien entendu qu'un prétexte pour Maximilien d'Autriche, Ferdinand d'Aragon et Henri d'Angleterre. Des contingents de mercenaires anglais, allemands, espagnols débarquaient en Bretagne. La solde qu'il fallait leur verser acheva de ruiner le pays. Anne de Beaujeu négociait âprement pour éviter une guerre qui, généralisée, l'eût mise en fâcheuse posture. Il lui fallait aussi se méfier des initiatives de Charles VIII, qui devenait un homme et supportait de plus en plus mal la tutelle de sa sœur. Son caractère exalté et instable laissait craindre beaucoup pour l'avenir du royaume. En 1490, Anne épousa par procuration son lointain fiancé, Maximilien, roi des Romains. Imagine-t-on ce que serait devenu le royaume de France si Maximilien avait possédé la Bretagne et recouvré le duché de Bourgogne ? Tout de même les Bretons s'émurent. L'un des prétendants évincés par la duchesse Anne livra Nantes aux Français, en 1491. Le mariage d'Anne de Bretagne avec Maximilien fut tenu pour nul et non avenu. Il avait été conclu sans l'accord de Charles VIII, donc en violation du droit de suzeraineté. Force fut à la duchesse Anne de s'incliner. Elle épousa Charles VIII le 6 décembre 1491. Le contrat de mariage, supérieurement rédigé par les juristes royaux,

### *Charles VIII*

stipulait qu'en cas de décès de Charles VIII<sup>1</sup> Anne épouserait son successeur, à défaut le plus proche héritier du trône. Ainsi devint-elle reine de France malgré elle. Ce mariage officialisait la fin de l'indépendance bretonne. Il complétait la victoire de Saint-Aubin-du-Cormier.

Ici, il nous faut revenir à Charles d'Angoulême. Naguère Louis XI avait décidé de le marier à la petite Louise de Savoie. Ce n'était certes pas un riche parti, mais l'Universelle Aragne veillait à rogner l'avenir de ses bons cousins d'Orléans. Charles d'Angoulême était le neveu de l'aimable duc-poète Charles d'Orléans. Ce dernier avait rimé les délicates ballades que l'on sait, pendant qu'il était prisonnier en Angleterre à la suite du désastre d'Azincourt. Son frère cadet, Jean, comte d'Angoulême, partageait sa captivité ; il s'était désennuyé en recopiant un manuscrit de Boèce. Afin d'acquitter sa rançon, Charles avait dû sacrifier une partie de ses biens. Il se retira dans son château de Cognac et consacra le reste de sa vie à soulager la misère des pauvres gens. Il mourut en 1465 et son fils, Charles d'Angoulême, prit sa suite. De son côté, Charles d'Orléans avait eu pour fils Louis d'Orléans, qui représentait la branche aînée. Louis XI avait contraint Louis d'Orléans à épouser sa fille, Jeanne de France, princesse d'une rare laideur, par surcroît contrefaite, mais à l'âme haute et au cœur pur. Le but poursuivi par Louis XI était l'extinction des Orléans : il était évident que la pauvre Jeanne ne pourrait avoir d'enfants. Dès lors on comprend l'attitude de Louis d'Orléans à l'égard d'Anne de Beaujeu, trop exacte continuateur de la politique paternelle. On comprend aussi que son cousin germain, Charles d'Angoulême, lui ait emboîté le pas, ne fût-ce que par esprit de famille. Charles n'avait pourtant pas d'ambitions caractérisées.

---

1. S'il mourait sans enfant.

### *François I<sup>er</sup>*

C'était comme son père un lettré et un amateur d'art, de plus un bon vivant. Il aimait les poètes, les musiciens et les peintres, mais il était aussi fort galant. Il vivait joyeusement dans son château de Cognac, partageant ses faveurs entre deux maîtresses également aimées : Antoinette de Polignac et Jeanne Conte. Il n'aspirait pas à jouer un rôle politique et préférait les caresses d'Antoinette et de Jeanne, les forêts giboyeuses de son comté et l'atmosphère riieuse de la Charente aux honneurs de la cour. Il avait même complètement oublié sa petite fiancée, Louise de Savoie.

Ayant perdu sa mère à cinq ans, Louise avait été élevée par son oncle et sa tante, Pierre et Anne de Beaujeu. Son père, Philippe de Bresse, frère puîné du duc de Savoie, courait l'aventure et ne se souciait nullement de sa fille. D'ailleurs, il pouvait faire confiance à la régente pour lui inculquer de bons principes ! L'enfance, l'extrême jeunesse de Louise furent donc austères, sans doute difficiles, encore aggravées par une position ambiguë. En revanche, intelligente comme elle l'était, elle put observer et prendre de la graine. Elle fut à même d'apprendre, dans son âge le plus tendre, l'hypocrisie et la patience. L'amour que tout enfant porte en lui ne trouvait point chez elle à s'exercer. Anne de Beaujeu dédaignait des épanchements qu'elle estimait indignes d'une princesse. La petite Louise n'était rien, ou presque rien. Elle se savait vaguement promise à un inconnu, ce Charles d'Angoulême qui ne s'informait même pas de sa santé et ne cherchait point à la voir. Charles avait eu le tort de suivre Louis d'Orléans dans ses folles entreprises. Défaits l'un et l'autre, ils ne pouvaient escompter le pardon de la régente. Louis d'Orléans s'en fut, en prison, méditer sur les inconvénients d'une rébellion mal préparée et sur la versatilité des Bretons. La punition de Charles d'Angoulême fut plus légère. La régente voulut bien admettre qu'il s'était



### *Charles VIII*

laissé entraîner par le chef de sa Maison, mais elle se souvint brusquement qu'il avait été fiancé à Louise de Savoie. Charles n'avait aucune envie de se marier ; pourtant il dut accepter Louise, bon gré mal gré. Le mariage fut célébré en février 1488.

Louise était une gamine de douze ans, mais d'un esprit singulièrement délié. Charles avait vingt-huit ans. Il n'entraît pas dans ses vues de modifier l'aimable vie qu'il s'était donnée, même pour obéir aux ordres de la régente ! Cependant Louise n'était pas un si mauvais parti pour le modeste comte d'Angoulême. Elle lui apportait trente-cinq mille livres et la belle seigneurie de Melle, dues à la générosité d'Anne de Beaujeu. Charles installa donc sa petite femme au château de Cognac et, par commodité, lui donna pour gouvernante Antoinette de Polignac. La belle Jeanne Conte ne fut pas délaissée pour autant. Louise de Savoie s'accommoda de cette situation pour le moins scabreuse. Il lui paraissait adroit de gagner l'amitié d'Antoinette. Dès qu'elle fut nubile, elle se mit en devoir de conquérir son mari, déployant des trésors d'ingéniosité, sans chercher pour autant à évincer ses rivales. Tout de suite elle se désola de n'être pas enceinte et, craignant d'être stérile, s'en fut trouver François de Paule, cet ermite autrefois accueilli et installé à Plessis-les-Tours par le feu roi. Ce saint homme passait pour avoir le don de prophétie. Il prédit à Louise la naissance d'un fils qui deviendrait roi. Ce fut une fille qu'elle mit au monde en 1492. Mais quelle fille ! Marguerite d'Angoulême qui, après avoir été duchesse d'Alençon, deviendra reine de Navarre et sera l'auteur de l'*Heptaméron* ! En 1494, Louise était à nouveau enceinte et priait le Seigneur de lui donner le fils tant attendu, le futur roi de France ! Quelque trente ans plus tard, elle notait dans son *Journal* : « François, par la grâce de Dieu, roi de France, et mon César pacifique, prit la première expérience de lumière mondaine à

*François I<sup>er</sup>*

Cognac, environ dix heures après-midi 1494, le douzième jour de septembre. »

Petites causes, grands effets, c'est raison de le dire, puisque le futur François I<sup>er</sup> naquit en somme de la Guerre folle et de l'inflexible volonté d'Anne de Beaujeu. En cherchant à dissocier le parti d'Orléans, elle avait procuré un héritier au trône ! Mais, à cette époque, qui pouvait imaginer que le fils de Charles d'Angoulême, rebelle repent, coifferait la prestigieuse couronne de France ? À la vérité personne, hormis sa mère, cette petite Louise qui ne cessera jamais de croire au grand destin de son César.

## II

### LA CONQUÊTE DU ROYAUME DE NAPLES

**A** lors que le futur François I<sup>er</sup> suçait le lait de ses deux nourrices, Louise Frouyne et Andrée Lignage, de grands événements se déroulaient. Il n'en parvenait que des échos assourdis à la petite cour de Cognac, où l'on menait délicieuse vie ! Charles VIII s'était enfin libéré de la tutelle d'Anne de Beaujeu. Il voulait régner par lui-même, se tailler un grand destin. En avait-il les moyens ? Les témoignages des ambassadeurs s'accordent à souligner son manque d'application, son inaptitude à traiter les affaires. Il était cependant instruit, mais la lecture des romans de chevalerie égarait son jugement. C'était une sorte de Don Quichotte couronné, non dénué de qualités mais sans esprit de suite. La passion du moment l'emportait en lui sur toute autre considération, il rêvait d'être un héros. Ses favoris, Étienne de Vesc et Guillaume Briçonnet, flattaient ses dangereuses manies. La politique économique de Louis XI portait ses fruits : le royaume était prospère et le trésor bien garni. Impatient de jouer un grand rôle, Charles VIII se mit

### *François I<sup>er</sup>*

en tête de conquérir le royaume de Naples, appartenant pour l'heure à Ferdinand I<sup>er</sup> d'Aragon, il prétendait que celui-ci n'était qu'un usurpateur, car la couronne de France détenait des droits sur ce royaume. Dans son esprit quelque peu fumeux, la reconquête du royaume de Naples n'était qu'un point de départ. À partir de cette base logistique, il projetait de reconquérir Constantinople et se voyait déjà Basileus ! Pour soutenir ces chimères, les légistes tentèrent de justifier nos droits sur Naples. Ce royaume avait appartenu au frère de saint Louis, Charles I<sup>er</sup> d'Anjou. La seconde maison d'Anjou (sortie de Jean le Bon) en revendiquait la possession. Deux reines de Naples (Jeanne I<sup>re</sup> et Jeanne II) testèrent en faveur des ducs d'Anjou. Ces testaments étaient fortement contestés par la maison d'Aragon, en tout cas contraires à la constitution du royaume. Pour autant les Anjou ne renoncèrent pas à leurs prétentions. Le dernier d'entre eux, Charles du Maine, avait légué ses biens et ses droits à Louis XI. Ce dernier avait trop à faire pour se soucier de Naples et se lancer dans l'aventure italienne. Il ne pouvait cependant se désintéresser de l'Italie, mais se contentait d'arbitrer les conflits entre les États composant la péninsule. L'argumentation des légistes français manquait de solidité. Elle manquait aussi d'opportunité. Maximilien d'Autriche était furieux. Le mariage de Charles VIII avec la duchesse Anne le frustra doublement. Il y perdait personnellement la Bretagne. Quant à sa fille, Marguerite d'Autriche, elle y perdait un mari. Fiancée dès son plus jeune âge avec le dauphin, elle avait été élevée à la cour de France, selon l'usage. Bien plus, les Français avaient occupé l'Artois et la Franche-Comté constituant la dot de Marguerite ! Maximilien rameuta l'opinion contre la France. Il s'assura l'alliance d'Henry VII d'Angleterre. Les Anglais débarquèrent à Calais en octobre 1492 et s'en furent assiéger Boulogne.

## Table

### Première partie FUMÉES ET GLOIRES D'ITALIE 1483-1515

I. Charles VIII.....	9
II. La conquête du royaume de Naples .....	19
III. Louis XII.....	28
IV. La trinité d'Amboise .....	38
V. La pêche en eau trouble .....	47
VI. La haquenée d'Angleterre.....	56

### Deuxième partie LE NOBLE ROI FRANÇOIS 1515-1519

I. L'avènement.....	67
II. Le nouvel Hannibal.....	76
III. Marignan .....	84
IV. Le Concordat.....	94
V. Le roi voyageur.....	104
VI. L'opposition du Parlement .....	112
VII. Françoise de Châteaubriant.....	119
VIII. Candidat à l'Empire .....	129

### Troisième partie LA CRISE (1520-1525)

I. Le royaume de France .....	141
II. Le camp du Drap d'or.....	155
III. « Une petite étincelle ».....	166
IV. La Bicoque .....	174
V. Le connétable de Bourbon .....	181

VI. La reprise en main.....	194
VII. Pavie.....	202
VIII. Le roi captif.....	214

Quatrième partie  
LE REDRESSEMENT  
1526-1538

I. La ligue de Cognac.....	227
II. Semblançay.....	238
III. La paix des Dames.....	246
IV. « Le roi grand nez ».....	255
V. Le tour de France.....	264
VI. L'affaire des Placards.....	273
VII. Échec à l'empereur.....	283

Cinquième partie  
LE CRÉPUSCULE  
1539-1547

I. Le lys et l'aigle.....	295
II. Politique intérieure.....	304
III. Les ambassadeurs assassinés.....	313
IV. Saint-Dizier.....	323
V. L'arrêt de Mérindol.....	333
VI. « Le testament d'Adam ».....	341
VII. Le grand roi François.....	353
<i>Les apprentis sorciers.....</i>	365
<i>Généalogie : Derniers Valois.....</i>	373
<i>Notices biographiques.....</i>	374
<i>Bibliographie.....</i>	396